

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE
L'AFRIQUE CENTRALE**



**REUNION DES MINISTRES EN CHARGE DE LA SANTE DES
PAYS DE LA CEMAC**

le 22 Janvier 2021

Par Visioconférence

COMMUNIQUE FINAL



Sur invitation du Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), **Son Excellence le Professeur Daniel ONA ONDO**, s'est tenue par visioconférence, le 22 janvier 2021, une réunion des Ministres de la Santé des Etats Membres de la CEMAC.

Cette rencontre qui entre dans le cadre de la conférence ministérielle, a été précédée d'un atelier des experts et d'une session extraordinaire du Conseil de Direction de l'OCEAC, respectivement les 19 et 20 Janvier 2021.

L'ordre du jour de la réunion des Ministres a porté sur l'examen et l'adoption du projet de Document de positionnement sous régional sur la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC.

Placée sous le Très Haut Patronage de **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, cette réunion a connu la participation de :

- **Docteur Malachie MANAOUA**, Ministre de la Santé Publique de la République du Cameroun, Président en exercice de la Réunion Ad hoc des Ministres de la Santé de la CEMAC ;
- **Docteur SOMSE Pierre**, Ministre de la Santé et de la Population de la République Centrafricaine ;
- **Docteur ABDOULAYE SABRE FADOUL**, Ministre de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale de la République du Tchad ;
- **Monsieur Mitoha ONDO'O AYEKABA**, Vice-Ministre de la Santé et du Bien-être Social de la République de Guinée Equatoriale ;
- **Monsieur Gilbert NDZIESSI**, Directeur Général au Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme, et de l'Intégration de la femme au Développement de la République du Congo, Représentant Madame le Ministre;
- **Docteur ANGUE Martiale**, Conseillère Technique du Ministre de la Santé de la République Gabonaise, Représentant Monsieur le Ministre.

En présence de :

- **Son Excellence Gilberto Da Piedade Verissimo**, Président de la Commission de la CEEAC ;
- **Madame FATIMA HARAM ACYL**, Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.

Y ont également pris part :

- **Professeur NJOCK Louis Richard**, Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique du Cameroun, Président du Conseil de Direction de l'OCEAC;
- **Dr Maria REBOLLO**, Représentante de la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique ;
- **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la BEAC ;
- **les Représentants des partenaires** : Africa CDC, GAVI ;



Le Docteur Manuel-Nso OBIANG ADA, Secrétaire Exécutif de l'OCEAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

La réunion des Ministres s'est déroulée selon le chronogramme ci-après :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Audition des rapports des travaux des experts et du Conseil de Direction de l'OCEAC ;
- Examen du projet de Document de positionnement sous régional sur la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC ;
- Lecture du communiqué final ;
- Clôture des travaux.

La cérémonie d'ouverture, présidée par **le Docteur Malachie MANAOUA**, Ministre de la Santé Publique de la République du Cameroun, a été ponctuée par cinq (05) interventions :

- allocution de Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC ;
- allocution de la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique, prononcée par son Représentant ;
- allocution de Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC ;
- allocution de Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC, prononcée par Madame la Vice-Présidente ;
- discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de la Santé Publique de la République du Cameroun, Président en exercice de la Réunion ad hoc des Ministres de la Santé de la CEMAC.

Lors de cette cérémonie, les différents intervenants ont exprimé leur préoccupation au regard de la progression de la pandémie au niveau mondial, et sa persistance en zone CEMAC, pendant qu'un relâchement des mesures barrières contre la covid-19, par les populations, est observé. Par ailleurs, dans l'optique du renforcement de la cohésion des actions et de l'expertise, un intérêt a été porté sur la mise en place d'un comité scientifique sous régional.

Au démarrage des travaux, les Ministres ont suivi successivement la lecture des rapports synthèse de l'atelier des experts, faite par le **Colonel Docteur MPOUDI NGOLLE ETAME Mireille**, Présidente des travaux des Experts, et du Conseil de Direction de l'OCEAC fait par son Président, le **Professeur NJOCK Louis Richard**. Les Ministres, tout en félicitant les Experts et les membres du Conseil de Direction pour la diligence des travaux tenus dans un contexte particulier, ont pris acte desdits rapports.

Après ce premier point, les Ministres ont examiné le projet de Document de positionnement sous régional sur la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC, à la lumière des observations du Conseil de Direction de l'OCEAC.

Les échanges des Ministres, meublés par les contributions des partenaires, ont porté essentiellement sur les points suivants :

- L'opportunité offerte, par l'introduction des vaccins anti Covid-19, aux pays de la sous-région pour l'accélération du renforcement de leurs capacités.



nationales tant pour la vaccination contre la Covid-19 que pour la vaccination de routine ;

- Le recours aux avis des instances sous régionales appropriées quant à l'acquisition et l'utilisation des vaccins, au regard de la situation épidémiologique relativement modérée de la pandémie en zone CEMAC ;
- L'accélération de la mise en place d'un comité scientifique sous régionale, pour des avis et l'aide à la décision aussi bien pour les questions liées à la vaccination contre la Covid-19 que pour des autres questions de santé en général ;
- L'acquisition des doses de vaccins déjà disponibles au niveau de l'Union africaine et GAVI/COVAX pour l'ensemble des pays de la région africaine, avec la possibilité d'assistance technique aux pays pour des questions de réglementations ;
- L'actualisation du niveau de préparation des pays membres, via l'outil d'évaluation VIRAD mis en place par l'OMS.

Au terme des échanges, les Ministres ont décidé d'adopter le document de positionnement sous régional sur la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC, qui comprend quatre (04) principaux piliers :

- Consensus sur la nécessité de la vaccination contre la Covid-19 dans les pays membres de la zone CEMAC ;
- Identification des vaccins recommandables pour les pays de la zone CEMAC ;
- Approvisionnement incluant la possibilité d'un achat groupé du ou des vaccins recommandés ;
- Synchronisation et harmonisation de la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC ;

Les Ministres ont adopté des actions à mener et formulé des recommandations.

Au titre des actions à mener, les Ministres ont décidé de :

- Accélérer en priorité la préparation des plans en vue d'atteindre le taux de 80% du niveau de préparation recommandé par l'OMS, selon les critères VIRAD pour une mise en œuvre efficace de la vaccination contre la Covid-19 en zone CEMAC ;
- Renforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection au SARS Cov-2, la prévention par la vaccination des autres maladies du Programme Elargi de Vaccination (PEV), ainsi que le dépistage et la prévention des comorbidités associées aux formes sévères de la maladie.
- Poursuivre une réflexion approfondie afin d'identifier le ou les vaccins adaptés pour la zone CEMAC
- Finaliser les plans nationaux de vaccination contre la Covid-19 dans les pays de la zone CEMAC



En ce qui concerne les recommandations, il s'est agi de :

- Privilégier une approche centralisée au niveau sous régional pour l'approvisionnement en vaccins efficaces et à moindre coût;
- Mettre en place, dans l'immédiat, une plateforme pour la veille sanitaire et un comité scientifique au niveau sous régional pour l'accompagnement des pays sur les questions de réglementation relatives au choix, à l'acquisition et au déploiement des vaccins ;
- Procéder à une mise en commun des plans nationaux de vaccination contre la Covid-19, afin de disposer d'une proposition sous régionale harmonisée ;
- Travailler avec la Commission de la CEEAC à l'extension de ces actions aux autres pays membres de la CEEAC.

Pour la mise en œuvre de ces recommandations, les Ministres ont chargé la Commission de la CEMAC et l'OCEAC d'assurer la coordination des actions et la mobilisation des ressources nécessaires.

Les Ministres ont salué les efforts fournis jusqu'alors par les différents pays membres de la CEMAC qui ont contribué à limiter la propagation de la Covid-19 dans la sous-région. Ils ont adressé leurs félicitations à l'OCEAC pour son accompagnement sous régional effectif dans la mise en œuvre du plan de riposte au niveau transfrontalier des pays membres de la CEMAC.

Par ailleurs, les Ministres ont exprimé leur profonde gratitude aux partenaires bi et multilatéraux, notamment pour les appuis multiformes à la lutte contre la Covid-19 en zone CEMAC.

A la fin de leurs travaux, les Ministres ont remercié le Président de la Commission de la CEMAC pour l'initiative de cette réunion.

Fait le 22 Janvier 2021

Pour les Ministres,

**Le Ministre de la Santé Publique de la
République du Cameroun,**

**Président en Exercice de la Réunion
ad hoc des Ministres de la Santé de la CEMAC**



Docteur Malachie MANAOUA